UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure

Avis à manifestations d'intérêt N°001-QC/2026/UEMOA/COM/DPE/CSTAT-PHASAOC pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé de la réalisation d'une étude pour la construction d'une matrice de comptabilité sociale (MCS) régionale et d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) régional de l'UEMOA

Nom du Projet : Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC) – volet UEMOA

Financement : Accord de Don IDA N°E1730 DU 06/06/2023

Reference STEP: BF-PHASAOC-BF-536534-CS-CQS

1. La Commission de l'UEMOA a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don en vue de financer « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - PHASAOC » couvrant la période 2023-2028. L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est d'améliorer les performances statistiques des pays, l'harmonisation régionale, l'accès aux données et leurs utilisations, et de renforcer la modernisation des systèmes statistiques des pays participants. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de l'exécution du PTBA 2026 du PHASAOC, envisage d'utiliser une partie des ressources du projet pour le recrutement d'un consultant (firme) **chargé de la réalisation d'une étude pour la construction d'une matrice de comptabilité sociale (MCS) régionale et d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) régional de l'UEMOA.**

2. L'objectif général de l'étude est la construction d'une (01) MCS régionale, déclinée en ses versions micro et macro, et d'un (01) MEGC régional en exploitant toute l'information mobilisée dans le cadre de l'élaboration des MCS-pays et MEGC-pays, récemment développés par la Commission, mais aussi d'amélioration du dispositif d'analyse d'impact de l'institution à travers le renforcement des capacités de ses cadres dans la maîtrise des modalités de construction de ces outils.

3. De manière spécifique, l'étude vise à :

- construire une (01) MCS régionale (en versions micro et macro) sur la base des MCS nationales élaborées dans le cadre du dernier projet de construction de nouvelles MCS mené par la Commission, AFRISTAT et les Instituts Nationaux de Statistiques (INS) et de toutes les informations statistiques utiles disponibles auprès des sources officielles, avec une année de référence 2019 ;
- donner des connaissances théoriques et pratiques pour la construction d'une MCS régionale à l'équipe technique de modélisation de la Commission ;

- construire et mettre à la disposition de la Commission un (01) MEGC dynamique fonctionnel, élaboré sur la base d'un niveau de désagrégation pertinent des différents comptes économiques, tenant compte des spécificités des économies des Etats membres et de l'Union et arrimé d'un module de microsimulation exploitant les résultats des différentes phases de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) ;
- former les cadres de la Commission de l'UEMOA en vue d'assurer leur maîtrise des aspects méthodologiques liés à la construction, à la spécification, à l'actualisation, ainsi qu'à l'utilisation de la MCS et du MEGC construits, dans le cadre de sessions de renforcement des capacités ;
- former les cadres de la Commission de l'UEMOA et des Etats membres à l'utilisation du logiciel GAMS ainsi que de tout système de programmation mathématique sous GAMS qui serait privilégié pour la construction des MEGC ;
- réaliser avec la collaboration active des cadres de la Commission et selon les besoins de l'institution, un exercice complet de simulation ex ante en vue de l'analyse d'impact d'une politique ou programme national(e) ou régional(e), d'options de réduction de la pauvreté ou de chocs sur les conditions de vie des populations, en mettant en évidence l'analyse et l'interprétation appropriée des résultats ; et
- rédiger et mettre à la disposition de la Commission des guides méthodologiques détaillés pour la construction de la MCS régionale et du MEGC régional.

4. L'étude sera réalisée par un bureau d'études justifiant de solides compétences dans le domaine de la mission. Pour l'exécution de la mission, le consultant devra mobiliser un personnel clé ayant les profils suivants :

- **un (01) Chef de mission, expert macroéconomiste, spécialiste de la modélisation macroéconomique, notamment en équilibre général calculable (EGC).** Il devra justifier d'au moins un diplôme universitaire de niveau (Bac+5) en macroéconomie, en modélisation macroéconomique ou en économétrie et/ou statistique, ainsi que d'une expérience d'au moins quinze (15) ans dans le développement de modèles macroéconomique, notamment les MEGC. Il devra, en outre, aussi justifier d'une connaissance approfondie des logiciels de modélisation algébrique pour l'optimisation mathématique, notamment *GAMS* ;

- **un (01) comptable national, spécialiste de la construction de MCS** : Il devra être titulaire d'au moins d'un diplôme universitaire de niveau (Bac+5) en macroéconomie, en modélisation macroéconomique ou en économétrie et/ou statistique, et justifier d'une expérience d'au moins sept (07) ans, respectivement dans l'élaboration des tableaux de la comptabilité nationale et les MCS et dans le traitement des données d'enquêtes et la microsimulation. Il devra également maîtriser les tableurs et logiciels de modélisation usuels (*Excel*, *Stata, etc.)* ;

- **un (01) statisticien, spécialiste du traitement des données d'enquêtes et de la micro-simulation** : Il devra justifier d'au moins un diplôme universitaire de niveau (Bac+5) en macroéconomie, en modélisation macroéconomique ou en économétrie et/ou statistique, d'une expérience d'au moins sept (07) ans, respectivement dans l'élaboration des tableaux de la comptabilité nationale et les MCS et dans le traitement des données d'enquêtes et la microsimulation. Il devra également maîtriser les tableurs et logiciels de modélisation usuels (*Excel*, *Stata, etc.)*.

5. La mission sera réalisée en deux (02) phases. La première phase portera sur la construction de la MCS régionale. La seconde phase sera consacrée à la construction du MEGC régional pour une durée totale de douze (12) mois en raison de six (06) mois pour chacune des phases.

6. Par la présente, le Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure invite les consultants individuels à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

7. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services ci-dessus indiqués.

Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci- après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure mentionnant le numéro de l'avis et l'intitulé de la mission ;
- un document de présentation du cabinet d'études décrivant ses domaines de compétences ;
- la preuve de l'existence légale du consultant (bureau d'études) ;
- les fiches de présentation des missions similaires exécutées par le consultant (chaque fiche devra faire ressortir l'intitulé de la mission, le nom et l'adresse du client, les dates de début et de fin d'exécution de la mission, le profil des experts mobilisés à cet effet, le coût des prestations fournies par le consultant) ; et
- les preuves de l'exécution des missions similaires (pages de garde et signature des contrats et attestations de bonne exécution).

8. Le consultant (bureau d'études) sera recruté selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (QC), conformément au Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de la Banque mondiale (version révisée septembre 2025). **Le consultant jugé le plus qualifié à l'issue de la phase d'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt sera invité à fournir une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat**.

9. Les consultants seront évalués sur la base des critères ci-après :
   - Expérience générale du bureau dans le domaine de l'étude (**30 points) ;**
   - Expérience spécifique du bureau dans l'exécution de prestations similaires **(60 points) ;** et
   - Connaissance du consultant de l'espace communautaire (expérience dans les Etats membres de l'UEMOA) (**10 points).**

Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'appréciation de la qualification du consultant. La Commission se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, sous format A4, doivent parvenir, au plus tard, **le jeudi 04 juin 2026 à 10 heures 00 minute**, sous pli fermé en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies) ainsi que la version numérique sur une clé USB à l'adresse suivante :

    Secrétariat du Centre Statistique/Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA, sis au complexe administratif de OUAGA 2000, place Mémorial aux héros nationaux, **Bureau N°317 au 3ème étage**, 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

11. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et porter visiblement la mention : **« Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de la réalisation d'une étude pour la construction d'une matrice de comptabilité sociale (MCS) régionale et d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) régional de l'UEMOA ».**

12. L'ouverture des plis sera faite immédiatement, le même jour, à partir de **10 heures 00 minute,** en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

13. Les consultants doivent s'assurer que leurs plis sont effectivement parvenus à la Commission de l'UEMOA dans les délais fixés.

14. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Centre Statistique du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure sis au complexe administratif de OUAGA 2000, place Mémorial aux héros nationaux, Bureau N°317 au 3ème étage, 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures ou en envoyant leur demande par courriel à l'adresse ci- après à l'attention du Monsieur le Directeur du Centre Statistique, Coordonnateur du PHASAOC, E-mail : nyago@uemoa.int (copie à : kthiaw@uemoa.int, dtougma@uemoa.int, amoussa@uemoa.int).

Ouagadougou, le 19 Mai 2026

Pour le Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure et par délégation, le Directeur de Cabinet, Présidente de la Commission sectorielle des marchés du PHASAOC

Haoua SAIDOU